

# **Protocole Médecine d'Urgences**

Protocole Anticipé IDE

Prise en charge neurologique

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 1

Date d'application: 09/2018

# I - OBJET DU DOCUMENT :

Protocole anticipé IDE : prise en charge neurologique

# Rôle propre

- Réassurance

- Déshabillage du patient (haut)

- Patient confus, désorienté : Réaliser inventaire et mise en sécurité des objets de valeurs

- Surveillance, évaluation de la douleur (selon échelle adaptée...)

- Surveillance paramètres vitaux : TA, SPO2, FR, FC, T°C, HGT, Glasgow Pupilles

## Rôle prescrit

Pose VVP / KTO

- Réhydratation : NaCl

- Réalisation biologie standard : BES, CRP, , Bilan Hémostase

Patient sous AVK : prélever INR

- Prélever BHCG pour femme en âge de procréer

- Surveillance paramètres vitaux : TA, FC, SPO2, T°C EN Hemocue HGT neuro (pupilles glasgow) à la PEC initiale

- Surveillance paramètres vitaux toutes les deux heures

- Protocole antalgie

- Surveillance scopique sur prescription médicale

Rédigé par : C. HEUILLET, B. HOLIVIER, B. DANIERE

Vérifié par : Dr B. CHARRITON, Dr N. LECOULES, Dr H. JUCHET

Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ



#### Service émetteur : Service d'Accueil Protocole Médecine d'Urgences des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Protocole Anticipé IDE Version: 1 Date d'application: 09/2018 Prise en charge neurologique

### **II - DOMAINE D'APPLICATION:**

Service des Urgeno	ces de Purpan et Ranguei	il
III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires.  A prescrire : X Médecin OU A entreprendre □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes		
A administrer : X IDE, $\square$ IADE, $\square$ Sage-femme, $\square$ Manipulateur en électroradiologie, $\square$ Masseurs kinésithérapeutes		
IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE :		
V-DOCUMENTS ASSOCIES:		
VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS :		
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
N° version	Date	Nature des modifications

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2020

Rédigé par : C. HEUILLET, B. HOLIVIER, B. DANIERE

Vérifié par : Dr B. CHARRITON, Dr N. LECOULES, Dr H. JUCHET

Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ